

Commune de CRAVANT
COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 FEVRIER 2020

Compte administratif 2019 :

Budget principal de la commune

Le compte de gestion 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 57 578,97 € et un excédent d'investissement de 147 340,62 € et après reprise des résultats antérieurs, un résultat de fonctionnement de 234 870,57 € et un résultat d'investissement de 7 210,24 €.

L'assemblée approuve le compte administratif de la commune qui est identique au compte de gestion du trésorier, et décide de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de 10 789,76 € et d'affecté 224 080,81 € en recettes de fonctionnement.

Budget annexe « Eau et Assainissement »

- Le compte de gestion du budget annexe « Eau et Assainissement » pour la commune de Cravant fait apparaître pour 2019 un excédent de fonctionnement de 18 839,08 € et un déficit d'investissement de 27 054,90 € et après reprise des résultats antérieurs, un résultat de fonctionnement de 163 397,12 € et un excédent d'investissement de 177 323,76 €, soit résultat global de 340 720,88 €

Eclairage public Marché CITEOS - Avenant N°1

L'assemblée prend acte du déménagement et changement de chef d'entreprise concernant le marché de rénovation de l'éclairage public contracté avec l'entreprise CITEOS-INGENIERIE CENTRE ; et autorise M. le Maire à signer l'avenant.

Communauté de communes des Terres du Val de Loire

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges

Transférées

L'assemblée approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 04 novembre dernier.

Le rapport présenté porte sur les points suivants :

- Evaluation des charges de transfert de la compétence « Contribution au Service Départemental d'Incendie et de secours » en substitution des communes membres du Loir et Cher (Binas, Beauce la Romaine, Saint Laurent des Bois et Villermain).
- Evaluation des charges de transfert de la compétence « Financement du Syndicat pour la Gestion de la fourrière animale des communes e communautés du Loiret » en substitution des communes membres de Loir et Cher de Binas, Saint Laurent des Bois et Villermain.
- Tableau des impacts et actualisation des évaluations des transferts de charges.